

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
HERAULT

Délibération 2021/36

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET
Séance du 5 novembre 2021**

Date de la convocation : 29/10/2021
Date d'affichage : 29/10/2021
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 11
POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Objet de la délibération : LOYER LOCAL 1 RUE ANATOLE FRANCE – REZ-DE-CHAUSSEE

L'an deux mil vingt et un et le cinq novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des mariages, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

PRÉSENTS : M. BILHAC - B. CASTES - G. GUIZIOU – M. HUGOL - P. LOUX – C. NOHARET- I. SILHOL - S. SILHOL - P. SOULAIROL -C. VIDAL - D. ZARAGOZA

ABSENTS excusés : E. BONAFE – E. BONNIOL- B. DEL ROX - S. JEUNET -
Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'un artisan est intéressé pour louer le local situé 1 rue Anatole France – rez-de-chaussée.

Il convient de fixer le loyer afin de conclure un bail à titre commercial.

Madame le Maire rappelle au Conseil que les mensualités de remboursement du prêt relatif à l'achat du bâtiment s'élèvent à 659.34 €/mois et que l'immeuble sera loué d'une part en loyer commercial pour le rez-de-chaussée et d'autre part en loyer d'habitation pour l'étage.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer le loyer du local situé 1 rue Anatole France – rez-de-chaussée à 250 € + charges.

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification le

Sous-Préfecture de LODEVE
Date de réception de l'AR: 12/11/2021
034-213401979-20211105-DE_2021_036-DE